



## **Rapport annuel du Président**

Chers Membres du comité directeur,  
Chers Présidents de commissions permanentes,  
Chers Présidents des groupes régionaux,  
Chers Membres des commissions permanentes des groupes régionaux,  
Chers Membres du CCC,

Pour ce premier rapport, permettez-moi de vous rappeler les buts et les devoirs de notre association que nous trouvons à l'Art 2 et 3 de nos statuts :

### Art. 2

#### **But**

Le club a pour but :

- a) la conservation et la promotion de la chasse au chien courant
  - b) l'élevage en race pure assurant les qualités cynologiques et cynégétiques du chien courant suisse dans les variétés suivantes :
    - Courant bernois
    - Bruno du Jura
    - Courant lucernois
    - Courant schwytzois
- sur la base du standard déposé auprès de la Fédération cynologique internationale (FCI). (FCI-Groupe 6, Section 1.2, Standard Nr. 59).
- c) d'encourager les aptitudes et les performances cynégétiques conformément aux dispositions légales sur la détention et la chasse, ainsi qu'aux prescriptions de sélection et d'élevage
  - d) l'organisation d'épreuves de chasse, de concours et d'expositions
  - e) la diffusion, auprès de ses membres et d'autres personnes intéressées, d'informations et de connaissances se rapportant à l'élevage des chiens courants suisses, à leur acquisition, à leur détention, aux soins, à l'éducation et à la formation qu'ils exigent, sur la base de connaissances en cynégétique et en cynologie, dans le sens de l'éthique de la chasse sportive et dans le respect des principes de protection des animaux
  - f) l'échange d'expériences, l'encouragement de rapports amicaux entre les membres et le développement de l'esprit de société
  - g) l'établissement de contacts avec des clubs étrangers s'occupant de variétés et de races semblables
  - h) La représentation des intérêts auprès des autorités et des associations de chasse.

## Art. 3

### **Devoirs**

Le club s'efforce de répondre aux tâches fixées, en particulier :

- a) en organisant des cours, la formation des juges d'exposition et de travail, ainsi qu'en favorisant les échanges d'expériences
- b) en veillant au respect des lignes directrices et des prescriptions concernant le standard, les règlements d'élevage et de concours, et en sanctionnant toute violation de ceux-ci
- c) en donnant des conseils lors de l'achat de chiens courants suisses
- d) en gérant une centrale d'information et de placement
- e) en mettant sur pied et en encourageant des expositions internes avec attribution du CAC et des épreuves de chasse
- f) en organisant des examens d'admission à l'élevage
- g) en diffusant des informations cynégétiques relatives à la chasse auprès des membres, des personnes intéressées et des médias
- h) en soutenant les expositions, les épreuves de travail et les compétitions par l'attribution de prix d'honneur et de challenges, ou par un soutien financier.

Je tiens à souligner l'importance de nous centrer sur ces buts et ces devoirs qui constituent la base de nos valeurs et qu'il ne faut pas perdre de vue.

Je veux remercier ici toutes les personnes qui par leur engagement au service du CCC ont contribué durant cette année 2024 à la réalisation de ces objectifs :

Les membres du Comité directeur : mon vice-président Hugo Troxler, mon caissier Jakob Ballat, mon secrétaire Sepp Weber.

Les présidents des Commissions permanentes : Georg Burchard pour la Commission d'élevage, Christian Riffel pour la Commission des expositions et Luis Defuns pour la Commission technique.

Les présidents des Groupes régionaux : Simon Walti pour le GR Grisons, Gottfried Bossi pour le GR Mittelland, Denis Huguelet pour le GR Nord-Ouest Suisse, Cedric Bourdin pour le GR Romandie Oberwallis, Walter Gianora pour le GR Tessin et Hans Prfunder pour le GR Suisse centrale.

Je tiens aussi à exprimer ici ma profonde gratitude à notre Webmaster : Davide Gisondi.

Sans vous le CCC n'existerait pas ! Les chiens courants suisses perdraient leurs ardents défenseurs. La chasse aux chiens courants serait déjà abolie. Pour votre précieux engagement, je vous adresse à tous mes sincères remerciements.

Selon la tradition , le premier événement de la vie du Club pour l'année 2024 a été la Réunion du Comité Central du 03.02.2024. Cette réunion sert à faire le point sur les activités de l'année écoulée, à préparer les activités pour l'année à venir, à traiter les affaires courantes et à préparer l'assemblée des délégués qui est l'organe suprême de notre association.

Puis, les 13 et 14 avril 2024 le GR Romandie a organisé l'assemblée des délégués du CCC, à Martigny. C'est à cette occasion que l'AD a décidé de me nommer Président du CCC et a élu Hugo Troxler Vice-Président. Merci pour la confiance que vous nous avez accordée.

Durant cette assemblée, il a été décidé de :

- Réviser nos Statuts,
- D'autoriser le GR Suisse centrale à établir un règlement d'obéissance qui corresponde aux exigences du Canton de Schwyz. Ce règlement n'engage en rien le CCC.
- Les juges et les aspirants-juges des différents GR ont été acceptés.
- Les résultats des différentes épreuves de chasse et des expositions ont été annoncés et les lauréats récompensés.
- Nous avons décidé de refuser l'introduction du Test ADN lors de l'assemblée des délégués de la SCS. Nous avons aussi décidé de rediscuter des questions financières avec la SCS.
- Le programme des activités 2024 a été établi. Notre prochaine Assemblée des délégués sera organisée par le GR Tessin. Elle aura lieu le 12 avril 2025 à Bellinzona.

L'assemblée des délégués et l'exposition spéciale du Club ont constitué les deux moments importants de la vie du Club en 2024. J'adresse mes chaleureux remerciements aux organisateurs du GR Romandie/Oberwallis pour la parfaite organisation de l'assemblée des délégués et au GR Nord-Ouest suisse pour la magnifique organisation de l'Expo du CCC à Saignelégier, le 08.06.2024.

Suite à l'Assemblée des délégués, je me suis efforcé de représenter et défendre au mieux les intérêts du CCC en participant aux manifestations suivantes :

27.04.2024 :Assemblée des délégués de la SCS à Winterthur.

04.05.2024 : Réunion avec le Président Sven Dörig.

01.06.2024 : Réunion de la fondation du Château de Landshut.

08.06.2024 : Exposition du Club à Saignelégier

14/15.06.2024 : Représentation à la Nationale d'élevage du Club Français du Bruno et du Courant Suisse.

22.06.2024 : Assemblée des délégués de Chasse Suisse

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres du CCC qui s'engagent de diverses manières en faveur des chiens courants suisses. C'est vous qui préservez notre patrimoine culturel. Continuez à soutenir le CCC, soyez fiers de vos nobles chiens de chasse et présentez-les dans les expositions et les épreuves de chasse aussi souvent que possible à l'avenir.

Pour nos chiens, tirons tous à la même corde. Soyons unis et solidaires.

Vive la Chasse aux chiens courants !

Orsières, le 29.12.2024

Eric Sarrasin